BULLETIN OFFICIEL

NUMERO 04

DU 31 AOÛT 2018

COMITE DE DIRECTION

Les décisions prises par le Comité de Direction peuvent être frappées d'appel en dernière instance auprès de la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel.
L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.
Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.
Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 47,00€ et qui est débité du compte du club appelant.
La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

Réunion Plénière du Comité de Direction et des Présidents ou des Représentants de Commission

---

Réunion du : Lundi 27 Août 2018

Présents : M. MARTINET. (Président). Mlle LAURENCOT. Mmes GUEGAN, CHEVALLIER. MM. AUBERT, GUIZZARDI, GILLES, RIPPERT, SERRE, BATTISTA, GOMEZ, LANET, NARDELLI, ALIVON, BEGNIS, MENJAUD, PASCAL.

Présidents ou Représentants de Commission : MM. FRANCES (Discipline), GUELHES (Tuteurs Arbitres), ENJOLRAS (C.D.I.P.).

Excusés : MM. HERBERT (Président d'Honneur), RIOU, GARCIA (Jeunes).

Assistent à la séance : MM. SALIH (Directeur Administratif), GRAUGNARD (C.T.D.), NOUGUIER. Melle CHAMBON (C.T.D. D.A.T.).

CONDOLEANCES

Le Président, le Président d'Honneur et les membres du Comité de Direction présentent leurs très sincères condoléances à la famille suite au décès de **Claude TEYSSIERE.**

Le Président, **Marc MARTINET**, présente au Comité de Direction **Ludovic NOUGUIER** qui vient d'être recruté afin d'effectuer un BMF en apprentissage et ainsi épauler l'équipe technique.

-NOMINATION COMMISSION

Le Comité de Direction nomme les commissions suivantes, à compter du 01er Juillet 2018.

COMMISSIONS NOMMEES POUR 4 ANS (Durée du mandat)

DISCIPLINE

- BENOIT Christophe
- DARRADJI Malik
- FRANCES Raphael
- MARTINEZ Grégoire
- PEGOUD Pierre
- SEMPERE Alain
- SERRE Michel
- LEMARDELEE Constant

APPEL DISCIPLINAIRE

- MENJAUD Alexis
- GUELHES Bernard (Repr. Arbitres)
- CHERAGA Sahraoui
- CONSTANT Patrick
- CHAUMARD Freddy
- MARDOUKH Joseph
- TETON Angélique
- VILMER Jean-Paul

INSTRUCTEURS

- BEGNIS Dominique
- GOMEZ José
- LAURENCOT MC
- PASCAL Claude
- SALIH Hakim

COMMISSIONS ANNUELLES NOMMEES JUSQU'AU 30/06/2019

CSR

- GOMEZ José Michel
- GONDRAN Lina
- GUEGAN Martine
- CRESPIN Raymond
- ROCHER Lionel
- SOLER Jean-Pierre
- ILAFKIHEN Tarik

CGA

- AUBERT Michel
- GIELY Claude
- GILLES Noël
- PONS Marie-Thérèse
- SANCHEZ Jacqueline
- SCHNEIDER Robert
- VILLALONGA Joël

STATUT ARBITRAGE

- ❑ BEGNIS Dominique (Représentant les Arbitres au CD)
- ❑ LAURENCOT MC -Présidente élue au CD
- ❑ BOUAISS Fouad - Repr. Arbitres
- ❑ CELLIER Paul - Clubs
- ❑ ROUX Nathalie - Clubs
- ❑ GIELY Claude - Clubs
- ❑ THON Gérard - Repr. Arbitres

ARBITRES

- ❑ LANET Michel
- ❑ AJJANI Rachid
- ❑ BEGNIS Dominique
- ❑ BOUAISS Fouad
- ❑ GUELHES Bernard (Repr. CAD)
- ❑ LAURENCOT MC
- ❑ MAIZEROI Luc
- ❑ MUNZINGER Richard
- ❑ NARDELLI Mario (Représentant les Educateurs)
- ❑ PEGOUD Pierre (Repr. Com. Discipline)
- ❑ SPADAFORA Christopher
- ❑ THUY David
- ❑ THON Gérard

FORMATEURS ARBITRES

- ❑ DEPACE Thomas
- ❑ CONSTANTIN Nicolas
- ❑ MAIZEROI Luc
- ❑ MICHEL Claude
- ❑ SPADAFORA Christopher
- ❑ THUY David
- ❑ GARCIA Kévin

CDIP

- ❑ ENJOLRAS Jean-Pierre (Président)
- ❑ BLANC Claire
- ❑ BEGNIS Dominique
- ❑ SANCHEZ Jacqueline
- ❑ SCHNEIDER Robert

MEDICALE

- ❑ RIOU Michel (Président)
- ❑ ABOUKHALIL Mickaël
- ❑ BONNEAU Vincent
- ❑ DUBAYLE Philippe
- ❑ FORLINI Gérard
- ❑ IMBEAULT François
- ❑ NICOLAS J-Christophe
- ❑ RIOU Mathilde
- ❑ VISSEAUX Eric

FOOT ANIMATION

- ❑ BATTISTA Pascal
- ❑ COMBE Mickaël
- ❑ LAURENT Marc
- ❑ MAUREAU JP
- ❑ THIABAUD Rémy
- ❑ VOULET Jean-Claude
- ❑ ZANDOMENEGHI Oscar
- ❑ PLUQUET Sébastien
- ❑ PLUOT Raphaël

JEUNES

- ❑ GARCIA Christian
- ❑ ABEILLE Georges
- ❑ CRUZEL Roger
- ❑ DANY Stéphane
- ❑ NICOLAS Aline
- ❑ PELOSATO Carine
- ❑ POLI Jean-Marie

TERRAINS

- ❑ RIPPERT Etienne
- ❑ BERTHELOT Alain
- ❑ CAZEAUX Bernard
- ❑ CORBIERE Michel
- ❑ LECELLIER Jean
- ❑ LOPEZ Joseph
- ❑ STORCK Benjamin

DELEGUES DISTRICT

- ❑ MENJAUD Alexis
- ❑ BATTISTA Pascal
- ❑ BOUANANI Kouider
- ❑ BEGNIS Dominique
- ❑ CONSTANT Patrick
- ❑ CHAUMARD Freddy
- ❑ DEPACE Thomas
- ❑ EL BERKANI Abdelkarim
- ❑ FERRIGNO Joseph
- ❑ FERRIGNO Albert
- ❑ FARES Mohamed
- ❑ GEORGES Martin
- ❑ LAURENCOT Marie-Christine
- ❑ SERRE Michel

- THIABAUD Rémy

DELEGUES SENIORS LIGUE

- LAURENCOT MC
- BATTISTA Pascal
- DEPACE Thomas
- CHAUMARD Freddy
- MARTIN Georges

PERMIS DE CONDUIRE

- BATTISTA Pascal
- BEGNIS Dominique
- BOUANANI Kouider
- CHAUMARD Freddy
- CONSTANT Patrick
- LAURENCOT MC
- MENJAUD Alexis
- RINGENBACH Philippe
- THUY David

FEMININES

- CHEVALLIER Graziella
- BES Erick
- BRIEU Denis
- PEGAS Patrick
- MALLAMACI Jérôme
- ROMANET Marie-Christine
- PELLEGRIN Emilie
- MASSANO Carlos
- GARCIA Kévin
- CATALANO Mégane

SENIORS

- GILLES Noël
- GUEGAN Martine
- TETON Angélique
- YUSTE Amédée
- CHAUMARD Freddy

TECHNIQUE

- Membres de droit : CTD – CTD DAP
- ALIVON Laurent (Président)
- AGNIEL Gilles
- BLUHM Richard
- COMINI Jean-Louis
- DECORZENT Charles
- MALLAMACI Jérôme
- RIEFA René
- NARDELLI Mario (Représentant les Educateurs à la Com. des Arbitres)
- LAURENCOT MC (Représentant les Arbitres à la Com. Technique)
- VERGER Jean-François
- GUISEPPI Cédric
- LEFEVRE Jean-Philippe
- BERNARD Franck
- DIHA Kaci
- NAKRAOUI Hassan
- SOLER Frédéric
- GOUARA Lotfi
- ASSOU Kamal
- BEN SALAH Mounir
- BERNARD Véronique
- SAULNIER Laurie
- BERNARD Pierre
- SAIU Nicolas
- BARROT Pierre

LICENCE A POINTS

- AUBERT Michel
- BEGNIS Dominique
- CRESPIN Raymond
- GUIZZARDI Robert
- JOYE Henri
- NITARD François
- POLI Jean-Marie

ENCADREMENT TECHNIQUE DES CLUBS

- AUBERT Michel
- ALIVON Laurent
- GRAUGNARD Ludovic

COMMISSION DES EDUCATEURS

- NARDELLI Mario (Président)
- GUETTOUCHA Djamel
- EL ATTARI Baroudi
- ALIVON Laurent
- BAILLY Stéphane
- DIHA Kaci
- SBAI Ahmed
- RIZZO Alain
- EL GOUILLE Mimoun
- GRAUGNARD Ludovic

Le reste des Commissions sera validé prochainement.

-FEMININES
La traditionnelle réunion de début de saison aura lieu le Vendredi 21/09/2018 à partir de 18h30 au District Grand Vaucluse.

-TECHNIQUE
LABEL =Les dates de remise de LABEL seront soumises prochainement au Comité de Direction.

CFF3 = Un stage a lieu cette semaine avec la participation de 17 candidats.

CFF4 = Le District propose la formation » Certificat Fédéral de Football 4″.

La formation s'ouvre aux éducateurs, dirigeants… souhaitant doter leurs clubs d'une méthodologie et d'un projet Club, d'un point de vue :

- Sportif,
- Educatif,
- Associatif.

Cette formation aura lieu pour la première fois les 24-25-27 et 28/09/2018 au District.

-FETE DU FOOT
La FETE DU FOOT regroupant les Finales JEUNES Grand Vaucluse le Samedi ainsi que la Finale de L'Espérance et Grand Vaucluse SENIORS le Dimanche a été programmé durant les deux dernières saisons au parc des Sports d'Avignon.

Le Comité de direction souhaitant changer le lieu afin de faire bénéficier à d'autres clubs de l'organisation de cet évènement.

De ce fait, il est lancé un appel à Candidature pour cette FETE DU FOOT.

-ARBITRAGE
Michel LANET, Président de la Commission des Arbitres, soumet à la validation le Règlement Intérieur de la Commission des Arbitres.

Ce Règlement est adopté par le Comité de Direction pour cette saison 2018-2019.

Michel LANET informe également le Comité que seulement 140 arbitres environ ont renouvelé leurs dossiers, de ce fait, de ce fait, certaines catégories risquent de ne pas être couvertes au niveau de l'arbitrage.

LECTURE DU COURRIER

LIGUE MEDITERRANEE
Nous transmettant le procès-verbal du Bureau Exécutif en date du 22 Août 2018.

Lu, pris note.

MAIRIE DE MORIERES LES AVIGNON
Nous invitant à l'inauguration de la Fête du Sport et de la Culture Vie Associative 2018, le Vendredi 7 Septembre 2018 à 19h00.

PERNES ESP.
Nous transmettant le compte rendu de leur Assemblée Générale du Vendredi 29 Juin 2018.

GADAGNE SC
Nous transmettant le compte rendu de leur Assemblée Générale du Samedi 30 Juin 2018.

Lu, et pris note.

INFORMATIONS DIVERSES

INFORMATIONS IMPORTANTES A TOUS LES CLUBS AU TITRE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Les clubs doivent nous faire retour de la catégorie dans laquelle ils feront jouer leur muté supplémentaire, AVANT le début des compétitions.

Toutes demandes postérieures au début des compétitions seront considérées par la Ligue Méditerranée, comme nulles.

CLUBS BENEFICIANT D'UN MUTE SUPPLEMENTAIRE POUR LA SAISON 2018/2019

LISTE DES CLUBS BENEFICIANT DES DISPOSITIONS PREVUES AU CHAPITRE 2 – LE CLUB - ARTICLE 45 (Règlements Généraux de la FFF).

Ces clubs pourront aligner UN joueur muté supplémentaire durant la saison 2017/2018 dans l'équipe de Ligue ou de District de son choix définie pour toute la saison avant le début des compétitions.
Cette mesure supplémentaire est utilisable pour toutes les compétitions officielles y compris nationales.

AUTRE PROVENCE RC
BARBENTANE O. – **R2**
CAMARET AS – **U15 D1 (Excellence)**
CAUMONT FC – **D3**
CAVAILLON ARC – **D1**
LES ANGLES EMAF – **D2**
LE THOR US
LES VIGNERES FC – **D3**
MONTEUX O. – **D2**
MONTFAVET SC – **D1**
MORIERES ACS – **D3**
ORANGE GRES US
PIOLENC AS – **SENIORS FEM.**
PROVENCE RC – **D3**
ROGNONAS SC – **D3**
ST ETIENNE DU GRES US
SORGUES ESP. – **D1**
ENT. DU SUD LUBERON **– D3**
VEDENE AC – **D1**
VELLERON SO – **D2**

LISTE DES CLUBS BÉNÉFICIANT DE DEUX MUTÉS SUPPLÉMENTAIRES

AVIGNON CFC – **U15 D1 (Excellence) (2)**
VALREAS US – **D2 et D4**

CREATION EQUIPE FEMININE

Article 67 – Joueurs « mutés » supplémentaires :
1. Le club qui engage une nouvelle équipe féminine dans une des catégories U6 à Senior (donc en plus de celles existantes la saison précédente), qu'elle participe à des compétitions uniquement féminines ou non, pourra, si cette équipe termine la saison, dans la compétition où elle a été engagée et si elle a été réengagée la saison suivante, bénéficier d'un joueur (ou d'une joueuse) muté(e) supplémentaire dans l'équipe de Ligue ou de District de son choix désignée avant le début des compétitions. Cette attribution pourra être renouvelée à deux reprises seulement et uniquement si cette même équipe termine le championnat chaque saison, sans contrainte d'engagement d'une équipe nouvelle chaque fois.
Tout forfait général (ou mise hors compétition) en cours de saison d'une équipe quelconque entraîne automatiquement l'annulation d'autoriser ce muté supplémentaire dès le moment où il (elle) a été enregistré(e). Le réengagement, la saison suivante, de cette équipe ayant déclaré forfait en cours de compétition ou d'une nouvelle équipe dans une autre catégorie permet de reprendre la situation au point de départ. Quel que soit le nombre d'équipes féminines engagées (ou réengagées), il ne peut y avoir qu'un

seul muté supplémentaire accordé par club au titre de cet article. Seules les équipes qui auront toute la saison fait évoluer « uniquement » des joueuses dans une compétition « masculine » pourront être prises en compte. La Commission Féminine du District, en collaboration avec la (ou les) Commission(s) chargée(s) des compétitions « jeunes » vérifiera cet état de fait sur chaque feuille de match concernant ces équipes.
L'attribution de ce muté supplémentaire sera entérinée par le Comité Directeur des Districts sur proposition de leur Commission Féminine.

Conformément à l'Article 67 de la Ligue Méditerranée, les équipes suivantes doivent être réengagées cette saison 2018-2019 afin de bénéficier du Muté Supplémentaire :

Année 3

AVIGNON AC **– D1 U17**
CADEROUSSE US
COURTHEZON SC
MONTEUX FCF **- D1 à 11 (Féminine)**
SORGUES ESP – **D1**
TRAVAILLAN FC – **D3**
VAISON FF

Année 2

COMTAT VENAISSIN JS
LES ANGLES EMAF
MOURIES ENT – **D2**
NOVES O. – **D1**
PERTUIS US – **D2**
ST ANDIOL O. – **D3**
ST JEAN GRES/FONT - **D2 U15**
TOUR D'AIGUES US
VEDENE AC

Année 1

CADENET FOOT LUB
DENTELLES FC
GORDES ESP – **D4**
LAPALUD US
MAILLANE SDE - **R2**
NYONS FC
ST REMY AS
VELLERON SO - **D2**
VENTOUX SUD FC – **D2**